RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

SOUS-PRÉFECTURE DE CHATEAU - SALINS Château-Salins, le 12 Juillet 1950.

PC/AH

Cher Monsieur,

M. le Préfet me prie de vous transmettre le diplôme de passeur, qui vous a été délivré, ainsi que le texte de la citation à l'Ordre du CORPS d'ARMEE, qui vous confère la Croix de Guerre.

Je vous adresse mes bien vives félicitations pour cette belle distinction, qui récompense votre attitude courageuse pendant l'occupation, et l'aide efficace que vous avez apportée aux prisonniers de guerre évadés.

Je vous fais parvenir également cette troix de Guerre, que vous pourrez vous faire remettre officiellement, lors de manifestations militaires qui se dérouleront dans le département.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

1 p. j

Le Sous-Préfet:

Monsieur DIEUDONNE Rémy

à MOYENVIC